Espace pédagogique de l'académie de Poitiers > Arts plastiques > S'informer > Collège et lycée > Collége > Programmes

https://ww2.ac-poitiers.fr/arts_p/spip.php?article971 - Auteur: Sandrine Rodrigues



OFFICIEL DE L'ÉDUCATION Diplome national du brevet

publié le 10/01/2018 - mis à jour le 16/02/2018

Modalités d'attribution à compter de la session 2018

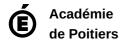
Descriptif:

Modalités d'attribution à compter de la session 2018

Une note de service qui a pour objet d'apporter les précisions sur les modalités d'attribution du diplôme national du brevet (DNB) définies par l'arrêté du 31 décembre 2015 modifié par l'arrêté du 27 novembre 2017 relatif aux modalités d'attribution du diplôme national du brevet.

Elle entre en vigueur à compter de la session 2018 du DNB.

▶ Accéder à la Note de service 🗹



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.